

# Grand Poitiers Communauté urbaine

FICHE RESSOURCES

## Eau et biodiversité

En route vers la transition écologique avec Grand Poitiers !



Eau & biodiversité - niveau 1

Vous venez de terminer l'auto-évaluation environnementale de votre structure. Merci pour votre implication dans la transition écologique de notre territoire !

Vous avez atteint un score inférieur à 30% en eau/biodiversité, soit un profil de niveau 1. Vous venez d'engager une réflexion pour limiter les consommations d'eau et l'impact sur la biodiversité de votre activité. Bravo pour ce premier pas!

**Cette fiche a pour objectif de vous permettre de vous lancer avec des ressources de premier niveau.**

## Ressources pour vous lancer :

### Par où commencer?

Vous cherchez à mieux comprendre les enjeux de l'eau et de biodiversité liés à la transition écologique ou à sensibiliser les collaborateurs de votre organisme.

Commencez par les ressources de sensibilisation et de formation.

Vous êtes prêt(e)s à vous lancer dans des bonnes pratiques en s'appuyant sur des guides et des dispositifs d'accompagnement interactifs.

**Vous cherchez aller plus loin à l'aide d'un réseau territorial.**

Candidatez pour signer la charte de Grand Poitiers - "Acteurs Engagés pour la Transition Écologique" - afin de bénéficier d'un accompagnement approfondi et progresser grâce à un collectif local.



## Information Eau

- > Consultez la [Carte d'information intercommunale assainissement](#) (pdf, 1Mo) pour savoir si votre établissement dépend d'Eaux de Vienne ou la régie Grand Poitiers.
- > Si vous dépendez de Grand Poitiers et que vous souhaitez récupérer les factures d'eau pour effectuer un suivi, vous pouvez demander un pro-format à [mon\\_eau@grandpoitiers](mailto:mon_eau@grandpoitiers)

## Sensibilisation Eau

- Sensibilisez vos collaborateurs aux économies d'eau via des questionnaires et des affiches:
  - modèle de [questionnaire](#) (word, 0.33Mo);
  - [affiche de sensibilisation](#) à la protection de la ressource en eau (pdf, 6Mo).
- Découvrez des actions pour économiser la ressource en eau au sein de votre structure :  
[Guide des économies d'eau - Bâtiments et espaces publics](#) réalisé par l'EPTB Vienne (pdf, 1Mo).
- Renseignez-vous sur les rejets dans les réseaux d'assainissement :
  - [Guide pour les rejets domestiques et non domestiques](#) (pdf, 19Mo);
  - Pour les métiers de bouche: [guide spécifique des bonnes pratiques](#) (pdf, 14Mo) et une [annexe avec des préconisations techniques](#) (pdf, 0.1Mo)
  - Contact de la direction Eau-Assainissement en cas de doute sur votre régime de déversement : 05 49 30 15 66



## Formation Biodiversité

- Informez-vous sur les enjeux de la préservation de la biodiversité et les pistes d'action pour les entreprises :  
[MOOC entreprise en biodiversité, passez à l'action!](#)  
(<https://mooc.formation.lpo.fr/enrol/synopsis/index.php?id=4>)  
(LPO, OFB, MEDEF)
- Comprenez le lien entre le bâtiment et la biodiversité:  
[MOOC Bâtiment et biodiversité](#) ([https://formations.ademe.fr/formations\\_batiment\\_mooc-batiment-&-biodiversite\\_s5006.html](https://formations.ademe.fr/formations_batiment_mooc-batiment-&-biodiversite_s5006.html))  
(ADEME)
- Pour les TPE, PME secteur tourisme: apprenez auprès des experts en tourisme durable en contactant l'  
[interfilière Tourisme durable Nouvelle-Aquitaine](#) (<https://www.interfiliere-tourisme-na.fr/>)



## Etudes / Conseil

### > Initiez le diagnostic

Diag Eco-FLUX (<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-eco-flux>)

(BPI France) pour optimiser vos couts en réduisant vos pertes en énergie, matière, déchets et eau.

### > Accédez à des outils concrets et des retours d'expérience en intégrant le

Programme Entreprises engagées pour la nature (OFB)

(<https://engagespouurlanature.ofb.fr/entreprises>)

. Contact :

[dr.nouvelle-aquitaine@ofb.gouv.fr](mailto:dr.nouvelle-aquitaine@ofb.gouv.fr)

### > Pour les TPE, PME secteur tourisme : demandez un accompagnement de l'ADEME et l'ACAP de la Vienne via le

Fond Tourisme Durable (<https://pro.tourisme-vienne.com/hotels/tourisme-durable/>)



## Financement

### > L'

agence de l'eau Loire Bretagne (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aelb-demande-aide-entreprises-travaux>)

met à disposition des aides pour financer des investissements liés à la préservation de la ressource en eau (ex: réalisation d'études, diagnostics, mise en conformité des réseaux, travaux).

### > Découvrez les dispositifs de financements nationaux et locaux à destination des entreprises sur la

plateforme Agir pour la transition (<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/>)

(ADEME).

### > Il existe d'autres soutiens financiers pour encourager et soutenir vos projets (subventions, appels à projets Région Nouvelle-Aquitaine...). Grand Poitiers et ses partenaires peuvent vous orienter après une étude précise de vos besoins. Pour en bénéficier, pensez à candidater pour rejoindre le réseau des Acteurs Engagés pour la transition écologique.



## Envie de vous mobiliser plus pour passer à l'action?

Rejoignez le réseau des Acteurs Engagés pour la Transition Écologique pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure et progresser ensemble avec des acteurs du territoire !

<https://www.grandpoitiers.fr/ressources-eauetbiodiversite-1?>

Renseignez-vous sur

**notre site (<https://www.grandpoitiers.fr/entreprendre-et-emploi/transition-ecologique-accompagnement-des-professionnels>)**

ou candidatez directement via le lien suivant :

**Candidatures Acteurs Engagés pour la Transition Écologique**

**([https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc\\_fr/transitionEco/requests/113/](https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/))**

Contact:

[acteurs.engages@grandpoitiers.fr](mailto:acteurs.engages@grandpoitiers.fr)



Vous êtes le/la seul(e) à pouvoir accéder à cette page. Pour accéder aux ressources sur les autres thématiques, consultez votre Fiche Score envoyée par mail.

**GRAND POITIERS**

84, rue des Carmélites  
86 000 Poitiers  
Tel : 05 49 52 35 35

**HORAIRES :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30